Descriptif habillage mural acoustique

**Gamme LINEA – Modèle 2.9.10**

**Lot habillages muraux**

## Généralités

L’habillage mural sera réalisé avec des panneaux modèle **2.9.10** de la gamme **LINEA,** conformes à la norme EN 14915 lambris et bardage bois, marque **Laudescher**.

La mise en œuvre de l’habillage mural s’effectue par fixation mécanique directe sur ossature rapportée, conformément aux préconisations du fabricant et selon document technique unifié (DTU 36-2 France) ou règles de bonnes pratiques de mise en œuvre.

La prestation comprendra la fourniture et pose des panneaux, avec ou sans complément acoustique, d’une ossature rapportée permettant la fixation des panneaux. Les plans de calepinage et d’exécution seront à la charge de l’entreprise de pose, ainsi que toutes les prestations annexes (découpes, réservations, chutes, angles rentrants/sortants, plinthes, etc.) selon les recommandations du fabricant.

## Description de l’habillage mural acoustique

L’habillage mural acoustique sera de type :

Gamme : **LINEA**

Modèle : **2.9.10**

Épaisseur hors tout : 117 mm

Section des lames : 20 x 90 mm

Face à vue : 20 mm

Hauteur lame : 90 mm

Espacement entre lames : 100 mm

Pourcentage d’ouverture : 83 %

Contre-lattes arrière noires : 34 x 45 mm

Réaction au feu : **D-s2,d0 / B-s2,d0** selon la norme EN 13501-1.

Bois massif :

* Pin latté
* Chêne latté

Aspect de finition : (selon milieu de destination)

* Naturelle
* Vernis
* Wax Color
* Wax color + Vernis

Wax Color au choix de la maitrise d’œuvre : Blanc, Miel, Chocolat, Merisier, Acajou, Gris, Wengé, Chêne.

* Type de bord : bord A
* Dimensions modulaires panneaux : 1880 x 600 mm

## Recommandations acoustiques

Toute modification des matériaux préconisés ainsi que l'emploi de matériaux n'ayant pas fait l'objet d'un rapport d'essais acoustiques (français ou européen) précisant leurs caractéristiques acoustiques sera subordonnée à l'accord préalable écrit de la maîtrise d'œuvre. En aucun cas de simples extraits de documents commerciaux ne pourront tenir lieu de rapport d'essais acoustiques.

La performance acoustique sera atteinte par l’adjonction de dalles rigides acoustiques en laine de roche surfacées d’un voile noir (format 600 x 600 ; épaisseur 20 ou 22 ; 120 kg/m³).

Les essais seront réalisés conformément aux normes ISO 354 et ISO 11654 sur plénum de 50 mm.

Indice pondéré : aw = 0,85

Classe d’absorption : Classe B

Selon ASTM C423 : NRC = 0,9

## Recommandations feu

Le produit devra justifier d’essai réalisé sur le produit fini dans un laboratoire agréé COFRAC selon la norme EN 13501-1.

Réaction au feu : **D-s2,d0 / B-s2,d0** selon la norme EN 13501-1

## Performances techniques

* Le produit devra justifier d’un classement COV selon EN ISO 16000-3, 6, 9 et 11 conformément au décret en vigueur
* PEFC / FSC : le produit devra justifier d’un certificat mention faite d’un numéro
* Résistance à l’humidité : selon classe des locaux
* Entretien : dépoussiérage, époussetage. Les panneaux LINEA ne doivent en aucun cas être nettoyés à l’aide d’un produit détergent ou aqueux.
* Stockage : les produits de la gamme LINEA doivent être stockés à plat, dans des locaux hors d’eau, hors d’air chauffés à hygrométrie constante. Les produits de la gamme LINEA doivent être stabilisés dans le local de destination 48 h minimum avant sa mise en œuvre.

## Mise en œuvre

* La mise en œuvre s’effectuera par vissage sur ossature rapportée, selon les normes en vigueur et règle de bonne pratique par pays (DTU 36.2 édition 2016 France).
* L’entraxe des ossatures rapportées sera de 615 mm.
* La fixation des panneaux s’effectuera à l’aide de vis à têtes bombées noires adaptées au type de support à raison de 2 vis par contre-latte minimum.